



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRIVEE LE

03 SEP. 2021

Direction de la Coordination des Politiques
Publiques et de l'Appui Territorial



Toulon, le **25 AOUT 2021**

Délégation Départementale du VAR

Service santé environnement

Affaire suivie par : Alexandra MURIEL
Téléphone : 04 13 55 89 28
Courriel : alexandra.muriel@ars.sante.fr
Réf. : DT83/SE/AM/2021/ *STY*
P.J. :

Le directeur général

à

Préfecture du Var

Bureau de l'environnement et du
développement durable

Boulevard du 112ième Régiment d'Infanterie
B.P. 31209
83070 TOULON Cedex

Objet : Ste Maxime - Consultation des services – projet de renforcement de l'alimentation en eau potable – tronçon Préconil-Noyer (phase 2)

V/Ref : Votre transmission du 30 juin 2021 – Dossier suivi par Alexandre KHAIR-EDDINE

Dans le cadre de l'enquête publique préalable à l'établissement de la servitude administrative conférant à la CCGST le droit d'établir à demeure une canalisation d'eau potable, vous avez sollicité mes services pour avis.

La phase 2 de ce projet fait suite à la construction de l'usine de production d'eau potable de la Basse Suane (phase 1).

Les parcelles concernées se situent en dehors des périmètres de protection de captages destinés à l'alimentation en eau potable. Aucun autre enjeu sanitaire n'est identifié sur cette zone.

Ces travaux allant dans le sens d'une amélioration de la qualité des réseaux, **je vous informe de l'avis favorable de mes services.**

Pour le directeur général de l'agence
régionale de santé PACA
par délégation,


**L'ingénieur du Génie
Sanitaire
C. DE DONATO**